

92. Victoires sur les Galates, à Delphes (278)

Stèle de marbre, trouvée à Cos.

*Syll.*³, 398 (repris par G. Nachtergaeel, *Les Galates à Delphes et les Sôtéria de Delphes*, Bruxelles, 1977).

Dioclès fils de Philinos a fait la proposition ; attendu que, les Barbares ayant fait une expédition contre les Grecs et contre le temple de Delphes, on nous annonce que ceux qui se sont attaqués au temple ont été châtiés par le dieu et par les hommes venus au secours du temple lors de l'incursion des barbares ; que le temple a été sauvé et décoré des dépouilles des ennemis ; que la plupart des autres agresseurs ont succombé dans les combats engagés contre les Grecs ; afin qu'il soit manifeste que le peuple de Cos partage la joie causée aux Grecs par la victoire et qu'il rend grâce au dieu de son épiphanie, dans les périls que courait le temple, et pour le salut des Grecs ; à la bonne fortune, plaise au peuple que le premier des ambassadeurs sacrés et ses collègues élus, dès leur arrivée à Delphes, sacrifient à Apollon Pythien un bœuf aux cornes dorées en reconnaissance pour avoir sauvé les Grecs ; qu'ils lui adressent des prières pour la félicité du peuple de Cos et la concorde de son gouvernement démocratique, et que ceux des Grecs qui sont venus au secours du temple

jouissent d'un bonheur perpétuel ; que les présidents offrent également un sacrifice à Apollon Pythien, à Zeus Sauveur et à la victoire ; qu'ils sacrifient à chacun de ces dieux une victime adulte ; que le jour où ils offriront ce sacrifice soit jour de fête ; que ce jour-là, les citoyens, les étrangers résidents et les autres personnes vivant à Cos portent tous des couronnes ; que le héraut proclame que le peuple sacrifie ce jour en raison du salut et de la victoire des Grecs ; que ceux qui portent la couronne soient heureux et prospères ; que le sacrifice ait lieu au mois de Panamos ; que les trésoriers versent quatre cents drachmes pour le sacrifice à Delphes et cent soixante drachmes pour le sacrifice à Cos ; que les présidents veillent à ce que l'argent soit envoyé aux ambassadeurs sacrés et que les sacrifices aient bien lieu à Cos ; que les répartiteurs mettent en adjudication la gravure du décret sur une stèle de marbre et qu'on la place dans le sanctuaire d'Asclépios.

7. L'ARRIVÉE DES GALATES EN ASIE (277)

Lorsque les Galates furent arrivés devant Byzance et qu'ils eurent ravagés la plus grande partie de son territoire, les habitants de Byzance, affaiblis par la guerre, envoyèrent demander de l'aide à leurs alliés. Tous leur en fournirent selon leurs moyens ; les gens d'Héraclée leur donnèrent en outre (comme l'avait demandé l'ambassade) quatre mille pièces d'or. Peu après, Nicomède passa des accords avec les Galates pour leur permettre le passage ; ceux-ci avaient envahi le territoire byzantin et avaient tenté souvent de passer en Asie, mais avaient échoué chaque fois, car les Byzantins s'y opposaient. Les accords stipulaient que Nicomède et ses descendants bénéficieraient pour toujours de l'amitié des barbares. Sans la permission de Nicomède, ils ne concluraient alliance avec aucun des Etats qui leur enverraient des ambassades, mais ils seraient les amis de ses amis et les ennemis de ceux qui ne l'aiment pas. Ils seraient en outre les alliés de Byzance, s'il le fallait, de Tiéion, d'Héraclée, de Chalcédoine, de Kiéros et de quelques autres chefs de peuples.

Conformément à ces conventions, Nicomède fait passer la foule des Galates en Asie, dont les hommes les plus en vue à leur tête étaient au nombre de dix-sept. Parmi eux, les plus distingués, les chefs de file, étaient Léonnorios et Loutourios. Ce passage des Galates en Asie se ferait, pensait-on au début, pour le malheur des habitants, mais en fin de compte il s'avéra répondre à leur intérêt. Car, tandis que les rois mettaient tout leur zèle à détruire la démocratie dans les cités, ils la renforcèrent en s'opposant à ceux qui l'attaquaient.

Nicomède, en armant les barbares contre les Bithyniens, avec l'alliance d'Héraclée, se rendit maître du pays et massacra les habitants, les Galates s'étant partagé le reste du butin. Ces derniers, après s'être répandus sur un vaste territoire, finirent par se retirer et, du pays conquis, ils se réservèrent la région qu'on appelle aujourd'hui la Galatie. Ils la divisèrent en trois parts dont ils dénommèrent les habitants Trogmes, Tolistoboges et Tectosages. Ils fondèrent les villes suivantes : les Trogmes Ancyre, les Tolistoboges Tabia (*Tavium*), les Tectosages Pessinonte.

Source : Memnon d'Héraclée dans F. Jacoby, *FGrHist.*, n° 434, F 11 (= Photius, *Bibliothèque*, codex 224, 227 b-228 a).

Un article de publié de l'invasion galate en Asie Mineure » *REA*, 46.

23. DÉCRET DE VILLAGEOIS À LA SUITE D'UN RAID GALATE (JANVIER 267)

Sous les rois Antiochos et Séleucos, l'an 45 au mois de Pérítios, étant épimélète du lieu Hélénos, l'assemblée réunie, il a plu aux Neoteicheitai et aux Kiddioukômétai :

Attendu que Banabèlos, l'économe des biens d'Achaïos, et Lacharès fils de Papos, eclogiste des biens d'Achaïos, se sont montrés des bienfaiteurs à leur égard en toute occasion et se sont chargés de chacun, à titre public et à titre privé, pendant la guerre contre les Galates, et que, ayant informé Achaïos, ils ont payé la rançon de nombre des nôtres qui avaient été fait prisonniers par les Galates, qu'ils soient loués, et que l'on grave leurs bienfaits sur une stèle de pierre, et qu'on la dresse dans le sanctuaire de Zeus à Babakômè et dans celui d'Apollon à Kiddioukômè ; qu'il soit accordé à eux et à leurs descendants pour l'éternité la proédrie dans les fêtes célébrées au nom du peuple ; que l'on offre un sacrifice à Achaïos maître du lieu et sauveur, chaque année un bœuf dans le sanctuaire de Zeus, à Lacharès et à Badabèlos bienfaiteurs, deux béliers dans le sanctuaire d'Apollon à Kiddioukômè, les trois sacrifices de sorte que les autres aussi voient que les Neoteicheitai et les Kiddioukômétai savent accorder des honneurs en échange à ceux qui leur procurent quelque bien.

Source : M. Wörle, « Antiochos I., Achaïos der Älterre und die Galater », *Chiron*, 5, 1975, p. 59-87.